

Ecriture de textes de chanson dans les musiques actuelles

RS6553 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45073
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2024
Date d'échéance	27/03/2029

Certificateur(s)

ACP LA MANUFACTURE CHANSON · SIRET : 32858259800046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CIFAP CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUDIOVISUELLE ET DE PRODUCTION	41317641300073	Former et organiser l'évaluation
JAZZ A TOURS	32563408700028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Ecriture de textes de chansons dans les musiques actuelles » vise à certifier les compétences artistiques et professionnelles nécessaires au parolier dans le secteur des musiques actuelles. Elle permet aux créateurs de sortir de leur cadre habituel d'écriture et ainsi, d'exploiter d'autres univers en faisant l'acquisition de nouvelles techniques spécifiques à la chanson : identifier les différents styles et courants, les analyser, porter un message, s'attacher au son d'un texte, faire en sorte que les mots s'accordent parfaitement à la musique, produire une œuvre à partir de contraintes pour une commande ou de manière totalement libre, tenir compte du cadre législatif du droit d'auteur et surtout, muscler son imaginaire. Elle s'adresse aux compositeurs, interprètes, auteurs d'autres genres littéraires ou artistes auteurs de chanson qui souhaitent acquérir de nouveaux outils.

Candidat en situation de handicap : tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1. Analyser la forme, le style et le fond de textes de chansons existantes,
- C2. Produire le texte au format chanson, à partir de consignes et contraintes précises,
- C3. Créer un texte à partir de son imaginaire, de ses perceptions et du propos que l'on souhaite transmettre,
- C4. Évaluer la sonorité du texte (prosodie) créée et sa relation avec la musique,
- C5. Encadrer son travail d'écriture dans le respect des règles des droits de propriété intellectuelle et de l'environnement législatif du secteur de la chanson et des musiques actuelles,

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis : expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le secteur du spectacle vivant ou enregistré ou en tant que créateur de l'écrit littéraire ou autres.

Modalités de vérification du prérequis : un dossier de candidature dissocié du dossier de candidature de la formation est à remplir pour chaque candidat à la certification. Ce dossier comprend une lettre de motivation, un CV ou une biographie artistique, une présentation de productions écrites réalisées, ainsi qu'un questionnaire administratif (coordonnées sociales, niveau de formation, situation vis-à-vis de l'emploi...) et précisant les besoins visés par la certification.

Ces éléments permettent à la responsable pédagogique de :

- s'assurer des conditions d'acceptabilité en fonction des différentes voies d'accès proposées.
- vérifier les prérequis de la certification : expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le secteur du spectacle vivant ou enregistré ou en tant que créateur de l'écrit littéraire ou autres.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

- Un représentant de l'organisme certificateur la Manufacture Chanson. Ce représentant est le référent pédagogique de la discipline ou un artiste auteur et pédagogue de la Manufacture chanson qui n'a pas été impliqué dans le parcours de formation des candidats.
- Deux artistes professionnels extérieurs à la Manufacture Chanson dont la qualité est en lien avec la certification visée. Etant donné qu'ils sont "artistes en activités, ces professionnels sont recrutés, selon leurs disponibilités, par la responsable pédagogique, en lien avec le référent pédagogique de la discipline, pour chaque saison, parmi les artistes professionnels partenaires de la Manufacture Chanson au travers de ses activités de diffusion, de production etc. Ils doivent être sociétaires de la SACEM, justifier d'une expérience de plus de 5 ans dans l'écriture de chanson (si possible avec une expérience de la pédagogie...) et être reconnus dans le métier en tant qu'artiste auteur.

Une attestation de « non-lien » avec les candidats est demandée à l'ensemble des membres du jury.

Un des deux professionnels extérieurs à la Manufacture Chanson a la fonction de Président du Jury. Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

- Un représentant de l'organisme certificateur la Manufacture Chanson. Ce représentant est le référent pédagogique de la discipline ou un artiste auteur et pédagogue de la Manufacture Chanson qui n'a pas été impliqué dans le parcours de formation des candidats.
- Deux artistes professionnels extérieurs à la Manufacture Chanson dont la qualité est en lien avec la certification visée. Etant donné qu'ils sont "artistes en activités, ces professionnels sont recrutés, selon leurs disponibilités, par la responsable pédagogique, en lien avec le référent pédagogique de la discipline, pour chaque saison, parmi les artistes professionnels partenaires de la Manufacture Chanson au travers de ses activités de diffusion, de production etc. Ils doivent être sociétaires de la SACEM, justifier d'une expérience de plus de 5 ans dans l'écriture de chanson (si possible avec une expérience de la pédagogie...) et être reconnus dans le métier en tant qu'artiste auteur.

Une attestation de « non-lien » avec les candidats est demandée à l'ensemble des membres du jury.

Un des deux professionnels extérieurs à la Manufacture Chanson a la fonction de Président du Jury. Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	27/03/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2029
Date de dernière délivrance possible	27/09/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	12	—	—	—
2022	20	—	—	—
2021	5	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS5446

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6553/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 450 € – 2 385 €
Durée	20 – 35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	50
Parcours menés à terme	49
Taux d'achèvement	98 %
Période	09/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	57
Montant total engagé	98 285 €
Coût moyen par dossier	1 724 €
Durée moyenne	33 h
Période	07/2024 – 08/2026
France compétences	89 %
OPCO	7 %
Reste à charge titulaire	3 %

France Travail	1 %
----------------	-----

Compte d'engagement citoyen	0 %
-----------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.